

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 20–24 octobre 2003

NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2003/INF/8
2 octobre 2003
ORIGINAL: FRANÇAIS

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—ÉVALUATION À MI- PARCOURS DU PROGRAMME DE PAYS—BURKINA FASO (2000-2004)

Ce document doit être lu en parallèle avec le document
“Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du
programme de pays—Burkina Faso (2000–2004)”
(WFP/EB.3/2003/6-A/2).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM
(<http://www.wfp.org/eb>).

RECOMMANDATIONS AU PAM (FÉVRIER 2003)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2003)
CONCEPTION DU PROGRAMME DE PAYS, FONDEMENT ANALYTIQUE ET ORIENTATION STRATÉGIQUE		
Ciblage		
Élaborer un cadre logique distinct pour chacune des activités qui devraient découler, néanmoins, de la logique du prochain programme de pays. Formuler les sommaires d'activité en même temps que le prochain programme de pays, afin d'en fixer les objectifs, le ciblage aussi bien géographique que des groupes cibles, et les résultats escomptés, tout en permettant une souplesse au niveau du choix des interventions.	Bureau de pays, en collaboration avec le Comité interministériel de pilotage	Cette recommandation sera prise en compte lors de l'élaboration du prochain programme de pays prévue en 2004. Par ailleurs, une étude ACV est en cours dans le pays et permettra de définir les domaines et zones d'intervention ainsi que les groupes cibles.
Coordination entre les activités fondamentales		
Chercher à relier les activités d'une même zone et en faveur des mêmes groupes cibles, afin d'assurer une cohérence et une complémentarité des interventions du PAM et un effet de synergie entre les divers partenaires. Dans cette perspective, les partenaires participant aux activités d'alphabétisation, formation technique, développement rural ou santé primaire, devront être privilégiés.	Bureau de pays, en collaboration avec le Comité interministériel de pilotage	Le bureau de pays a entrepris une révision des critères de sélection des partenaires afin de privilégier désormais ceux qui proposent des activités intégrées prenant en compte l'alphabétisation, la formation technique ou le développement rural. Dans le cadre de l'activité santé et de sa stratégie avancée, il est prévu d'introduire des activités d'alphabétisation au profit des communautés villageoises concernées.
Personnel, systèmes et procédures d'appui au programme		
Le défi immédiat consiste à retenir un nombre restreint d'indicateurs de performance simples, mais significatifs, pouvant être recueillis par le PAM ou provenant d'une source secondaire, et ce, pour chaque activité. Ces indicateurs doivent permettre une analyse qualitative de données, afin d'analyser les changements par rapport aux résultats escomptés, selon les objectifs.	Bureau de pays	Des indicateurs de base ont déjà été retenus pour l'activité 2. Ceux des activités 1 et 3 seront établis lors de la révision de leurs systèmes de suivi-évaluation prévue pour l'année prochaine avec l'appui technique d'un consultant externe.
ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE PAYS		
Développement rural (activité fondamentale 1)		
Définir clairement le rôle de l'aide alimentaire dans le développement rural pour chaque type d'intervention, non seulement tel que reflété par les objectifs, mais aussi selon les changements escomptés, tel que démontré par les indicateurs de performance, autant des effets immédiats que des résultats à moyen terme.	Bureau de pays, en collaboration avec le Comité interministériel de pilotage	Le bureau de pays organisera, avant la fin de l'année, des journées de réflexion (dont une a déjà eu lieu) avec la contrepartie en vue d'arrêter les dispositions à prendre pour améliorer l'exécution de cette activité et répondre ainsi à la recommandation de la mission. Lesdites dispositions seront également prises en compte pour l'élaboration du prochain programme de pays (2006–2010).





<p>S'assurer d'une stratégie d'ensemble basée sur les objectifs et le choix des activités. Les fosses fumières choisies devront bénéficier également d'interventions de récupération des terres ou d'intensification, la priorité étant accordée à celles ayant un encadrement technique et de financement. Constituer des stocks villageois de vivres de réserve, et vérifier les mesures d'accompagnement, telles que formation de comités, conseil et supervision.</p>	Bureau de pays	<p>Le bureau de pays et la contrepartie ont, pendant la présente campagne, lancé en partenariat avec des ONG des projets communs proposant des activités intégrées. La prospection et la poursuite de ce type de partenariat seront maintenues pendant toute la durée de l'activité fondamentale. Par ailleurs, une étude diagnostique des expériences en matière de banques céréalères sera réalisée avant la fin de cette année. Elle devra identifier les bonnes pratiques et les mesures d'accompagnement requises en vue de leur prise en compte dans l'exécution de ce volet.</p>
<p>Soutien à l'éducation de base: alphabétisation (activité fondamentale 2)</p>		
<p>Tenir compte du rôle de l'aide alimentaire lors de l'élaboration des objectifs et des indicateurs de performance, pour l'activité en alphabétisation, tout en mettant l'emphase sur les formations techniques spécifiques. Le dispositif de suivi doit systématiquement pouvoir démontrer les progrès des centres appuyés par le PAM, par rapport aux autres, pour faire ressortir l'avantage de l'aide alimentaire.</p>	Bureau de pays, en collaboration avec le Comité interministériel de pilotage	<p>Ces éléments sont déjà pris en compte dans le système de suivi informatisé de l'activité conçu par un consultant international du PAM.</p>
<p>Augmenter la part de l'allocation en vivres consacrée au troisième cycle d'alphabétisation de base selon les prévisions initiales (15 pour cent du total de l'activité) afin de maintenir, enrichir et approfondir les connaissances acquises lors de deux premiers cycles, à l'aide d'activités de formation technique spécifique ou de post-alphabétisation. Les partenaires intégrant de telles activités dans leur programmation devront être privilégiés.</p>	Bureau de pays	<p>La prospection de partenaires qui dispensent des formations techniques spécifiques ou de post-alphabétisation, déjà en cours, sera intensifiée pendant toute la durée du programme de pays.</p>
<p>Soutien aux soins de santé primaire (activité fondamentale 3)</p>		
<p>Redéfinir, à l'aide du cadre logique, les objectifs et les indicateurs de performance permettant de mesurer les effets de l'activité santé, tout en y précisant le rôle de l'aide alimentaire.</p>	Bureau de pays, en collaboration avec le Comité interministériel de pilotage	<p>Cette recommandation est prévue pour être prise en compte lors de l'élaboration du prochain programme de pays.</p>
<p>Renforcer le partenariat avec des intervenants non gouvernementaux spécialisés en nutrition pour assurer des interventions satisfaisantes dans ce domaine. Celles-ci devraient comprendre une stratégie d'action au niveau communautaire et une formation à la nutrition à l'appui de relais villageois. Les partenaires devront former le personnel des centres de santé à la récupération nutritionnelle et faire en sorte que le rôle des comités de gestion soit plus important.</p>	Bureau de pays	<p>Le bureau de pays développe déjà des initiatives pour l'exécution de l'activité au niveau communautaire avec l'appui d'ONG ou d'organisations à base communautaire. L'expérience tirée de ce partenariat contribuera certainement à une meilleure formulation des activités du prochain programme de pays. Des ateliers de formation en langues nationales seront organisés, à partir de novembre 2003, au bénéfice des comités de gestion sur leur rôle dans la conduite de l'activité et sur les bonnes pratiques de gestion.</p>